



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Bulletin d'informations officielles

Juin 2019

No 3



Dans ce numéro :

Décisions du Conseil communal	2
Les brèves de la Municipalité	7
La Poste - Filiale Le Marteley	13
Police	14
100 ans Vufflens-la-Gym	16
Canicule	18
Haies	19
Fermeture du Bureau communal	21
Bibliothèque	23
Sociétés locales	24
Marché artisanal	26
Divers	27
Fête nationale	32

Conseil communal du 12 juin 2019

PREAVIS MUNICIPAL N°2/2019 : «Remplacement par forage dirigé de la canalisation d'eaux claires (EC) entre le chemin des Mainnesses et le chemin des Grands-Champs»

Dans sa séance du 12 juin 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 2/2019 du 13 mai 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 1 abstention)

d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 180'000.-
pour

1. le remplacement par forage dirigé de la canalisation d'eaux claires (EC) entre le chemin des Mainnesses et le chemin des Grands-Champs;
2. d'amortir l'investissement lié à l'évacuation et le traitement des eaux par prélèvements du compte 9280.04 «financement spécial canalisations EC/EU & épuration réseaux communaux & AIEV» sur une durée de trente ans, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le fonds «financement spécial canalisations EC-EU et épuration», couvert par les disponibilités affectées à ce fonds.

PREAVIS MUNICIPAL N°3/2019 : «Rapport de gestion 2018»

Dans sa séance du 12 juin 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 3/2019 du 15 mars 2019;
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 1 abstention)

1. d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2018;
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

PREAVIS MUNICIPAL N°4/2019 : «Comptes 2018»

Dans sa séance du 12 juin 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 4/2019 du 8 avril 2019;
- oui le rapport de la Commission de gestion;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité)

1. d'approuver l'attribution de l'excédent de revenus de CHF 6'782.- au capital qui s'élève après cette opération à CHF 235'280.99;
2. d'accepter les comptes communaux pour 2018, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2018 tels que présentés;
3. de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse communale pour la gestion et les comptes 2018.

PREAVIS MUNICIPAL N°5/2019 : «Demande d'un crédit de construction pour la rénovation de l'église catholique Saint-Pierre»

Dans sa séance du 12 juin 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 5/2019 du 29 avril 2019;
- vu le rapport de la Commission nommée à cet effet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 2 abstentions)

1. d'autoriser la Municipalité à financer, conformément à la convention de 1991, la rénovation de l'église catholique Saint-Pierre;
2. de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 191'600.-;
3. de financer cette opération par la trésorerie courante;
4. d'amortir ce montant par les budgets de fonctionnement futurs, mais au maximum sur une durée de 30 ans.

PREAVIS MUNICIPAL N°6/2019 : «Modifications des statuts ASICoPe»

Dans sa séance du 12 juin 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 6/2019 du 1er avril 2019;
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité)

d'accepter les modifications des statuts telles que présentées.

PREAVIS MUNICIPAL N°7/2019 : «Modification du Règlement général de police»

Dans sa séance du 12 juin 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 6/2019 du 6 mai 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 1 abstention)

1. d'accepter la modification d'horaire mentionnée dans le présent préavis;
2. De fixer l'entrée en vigueur du Règlement général de police, dont l'article 116 a été remplacé, dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité et l'échéance du délai référendaire et de requête à la Cour constitutionnelle.

Séances du Conseil Communal

Mercredi : 30 octobre (arrêté d'imposition)

Mercredi : 11 décembre (budget 2020)

Agenda 2019

1er août : Fête nationale

24 août : 19e Marché artisanal

8 septembre : 100 ans de Vufflens-la-Gym

21 septembre : Inauguration du bâtiment polyvalent Le Marteley

2 novembre : Soirée annuelle Tennis

9 novembre : Soirée Théâtre

16 novembre : Repas des anciens élèves

Le Bureau du Conseil communal comprend les instances suivantes pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Présidence

Hervé Bandini, Président
Sven Rieser, 1er vice-Président
Dominique Blanc, 2e vice-Président

Secrétariat

Regula Heck-Tobler, secrétaire
Isabelle Duperrut, secrétaire suppléante

Scrutatrice / scrutateurs

Jean-Marc Lüscher et Roberto Baldicchi
Lionel Pichard et Diana Duperrut, scrutateurs suppléants

COMMISSIONS PERMANENTES :

Commission de gestion

Yves Trottet, Président
Pascal Berchier
Samuel Berthoud
Caroline Sennwald
Guillaume de Buren

Commission des finances

Nicolas Pittet, Président
Quentin Riva
Fanny Falconnet
Cynthia Fivaz
Pierre Alain Cochand

Commission de recours en matière d'imposition

Stéphanie Goldstein Moret, Martine Nicollerat et Alain Vienet

Commission ASICoPe

Diana Duperrut, membre et Martine Nicollerat, suppléante

Délégation AIEV

Bernard Büttiker, David Goy, Patrick Vigouret, Yves Trottet, Michel Equey, Olivier Berthoud (représentant la Municipalité), Samuel Berthoud (1er suppléant), Pascal Berchier (2e suppléant).

Association intercommunale, piscine couverte des Chavannes

Michel Equey, délégué et Diana Duperrut, suppléante

Association scolaire intercommunale ASIVenoge

Stéphanie Reda et Jean-Claude Stucky, délégués, Fanny Falconnet, suppléante

Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, Syndique

Ajerco

Création de 24 places UAPE à Penthaz

La création des 24 places d'UAPE à Penthaz a été reportée d'une année, selon les indications de la Municipalité de Penthaz, faisant suite au référendum lancé par des citoyens. Ce référendum demandait le refus d'une augmentation de 2 points d'impôt. Cet objet a été approuvé en votation populaire.

Toutes les communes de l'îlot Venoge avaient donné leur approbation pour l'ouverture de cette UAPE. Pour mémoire : les communes de Daillens, Lussery-Villars, Mex, Penthaz, Penthalaz et Vufflens-la-Ville font partie de l'îlot Venoge.

Plan de développement 2020-2025

Actuellement le Codir planche sur le plan de développement de 2020-2025, basé sur l'étude Microgis et Amalthée.

A l'heure actuelle, nous mettons l'accent sur les accueils en UAPE et définissons les besoins pour les 5 et 6 P, sans oublier les 7 et 8 P. Il y a également lieu de prévoir des places supplémentaires pour le préscolaire.

Ce plan sera proposé lors d'un prochain Conseil Intercommunal.

Garderie de Mex

Une garderie dans une commune encore non précisée était prévue dans le plan de développement 2016-2019. La commune de Mex s'est approchée du Codir l'année passée, pour lui faire part de la possibilité d'en créer une. Vu le manque de place en préscolaire, le Codir est entré en matière.

Sous réserve de l'avancement des travaux de la construction-rénovation de l'ancienne Auberge de Mex, l'ouverture de la garderie de Mex est prévue pour le mois d'août 2020.

Asicope

Le 1er août la séparation entre le secondaire et le primaire sera effective. Nos élèves 9 à 11 Harmos continueront à fréquenter le collège de Cossonay, tandis que les plus jeunes seront enclassés dans la zone AsiVenoge.

AsiVenoge

Actuellement le Codir étudie la construction de 4 classes dans des pavillons provisoires pour la rentrée 2020 sur le site de Penthalaz.

Nous étudions en parallèle la construction d'un bâtiment scolaire permanent pour les années à venir. D'après les études en notre possession il manquerait 8 classes, avec les salles de dégagement, 1 salle de sport selon la direction générale de l'enseignement.

De plus il y a lieu de prévoir, des locaux pour les PPLS, une cantine pour les 5 à 8 H, ceci afin de mettre en place la journée continue de l'élève, ainsi que des locaux pour le secrétariat.

Dans l'idéal ces locaux devraient être disponibles d'ici à 2023.

Le comité directeur collabore activement avec la Municipalité de Penthaz afin de pouvoir mettre ce programme en place. Il y a encore quelques problèmes de validation du plan partiel d'affectation à valeur de permis de construire, qui doit être approuvé par le SDT.

Défibrillateur et cours BLS

La Municipalité a commandé le défibrillateur. Nous avons reçu 34 inscriptions pour les cours BLS de premiers secours. Deux sessions de cours sont organisées les

- samedi 17 août 2019 — 8h à 12h
- samedi 14 septembre 2019 — 8h à 12h

Pour les personnes inscrites au cours, et qui ne pourraient pas y participer aux dates programmées, la Municipalité organisera une nouvelle session en janvier 2020.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont inscrites et nous sommes ravis de rencontrer autant de bonne volonté.

Comité directeur du SIVA

Olivier Berthoud a été élu Président du SIVA. Il est important que la commune continue d'être un partenaire attentif à la défense des intérêts des habitants de Vufflens.

Comité directeur de l'Araspe (association régionale de l'action sociale)

Olivier Berthoud a également été élu au comité directeur de l'Araspe de Prilly-Echallens, nous le remercions pour son engagement auprès de ces deux comités directeurs.

Congé maladie de M. Batista

Actuellement M. Batista est en congé maladie à 90 % pour un problème au coude. Son remplacement est assuré par une entreprise de nettoyage et par M. Chopard.

Olivier Duperrut, Municipal

Bâtiments

Appartement de fonction au collège

Les travaux de rénovation avancent bien, selon le planning établi.

Notre employé communal M. Simon Chopard et sa compagne vont pouvoir emménager comme prévu la dernière semaine de juin.

Eglise et Salle de sport

De nouvelles déprédations ont été constatées sur 2 nouveaux bâtiments.

Le premier tag a été réalisé sur le mur qui se trouve dans le jardin de l'église qui plonge sur les villas en contrebas. Le deuxième tag a été réalisé sur le chêneau derrière la salle de sport - côté Mex.

Une plainte pénale a été déposée auprès de la gendarmerie.

La Seringue

Une nouvelle locataire a signé un bail avec la Commune pour le local au 1er étage. Elle en a pris possession le 1er juin 2019. Il est ici rappelé que ce local était libre depuis le début de l'année.

Gestion des déchets

Coup de balai 2019

40 bénévoles, enfants parents grands-parents, se sont retrouvés le samedi matin du 6 avril dernier à la grande salle avec des gants, bottes et gilets jaunes.

Nous avons commencé la journée autour d'un café/croissant/jus d'orange avant de partir faire notre tournée dans la bonne humeur et une bonne dose de courage.

L'action du coup de balai : rassembler le maximum de personnes autour de la thématique des déchets et en prendre conscience.

Ses objectifs : nettoyer différents lieux de vie communs, tout en sensibilisant la population à la problématique de l'abandon des déchets dans les espaces publics.

Le résultat de la journée : 4 groupes se sont formés avec des itinéraires différents à travers le village, les chemins communaux, la zone industrielle de la Plaine et le long de la Venoge.

Les trésors de la journée : des pneus, treillis, bouteilles de PET, canettes et déchets en tous genres. Bref, toutes sortes de détritiques qui n'ont rien à faire dans la nature.

Par la suite, nous nous sommes tous retrouvés au refuge pour partager le verre de l'amitié et manger des grillades et salades. Ce moment de partage nous a permis de passer un moment convivial fort apprécié de tous les participants.

Un grand merci aux personnes qui ont consacré leur samedi à ce coup de balai 2019 et ainsi contribué au nettoyage de notre village. BRAVO à toutes et tous pour votre efficacité et à l'année prochaine encore plus nombreux !!!

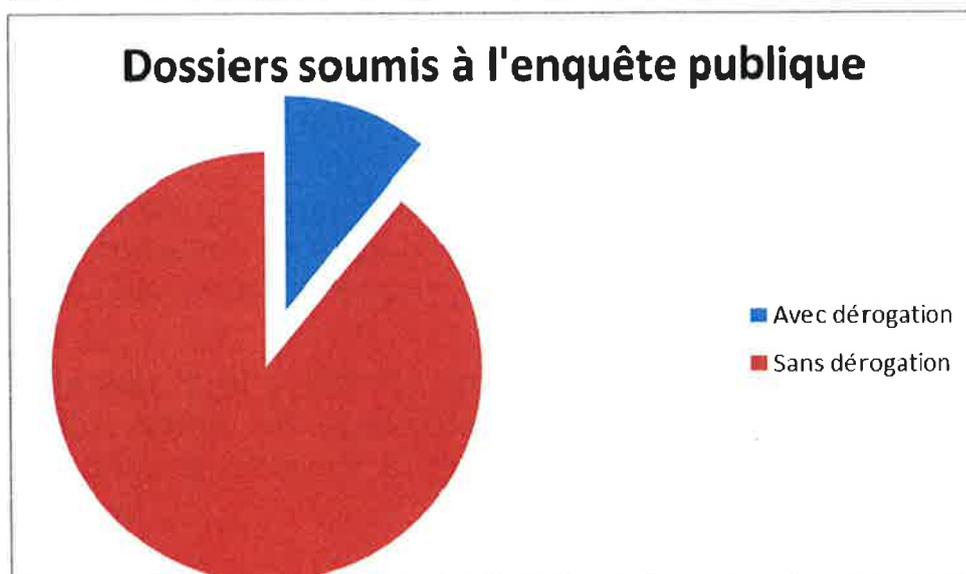
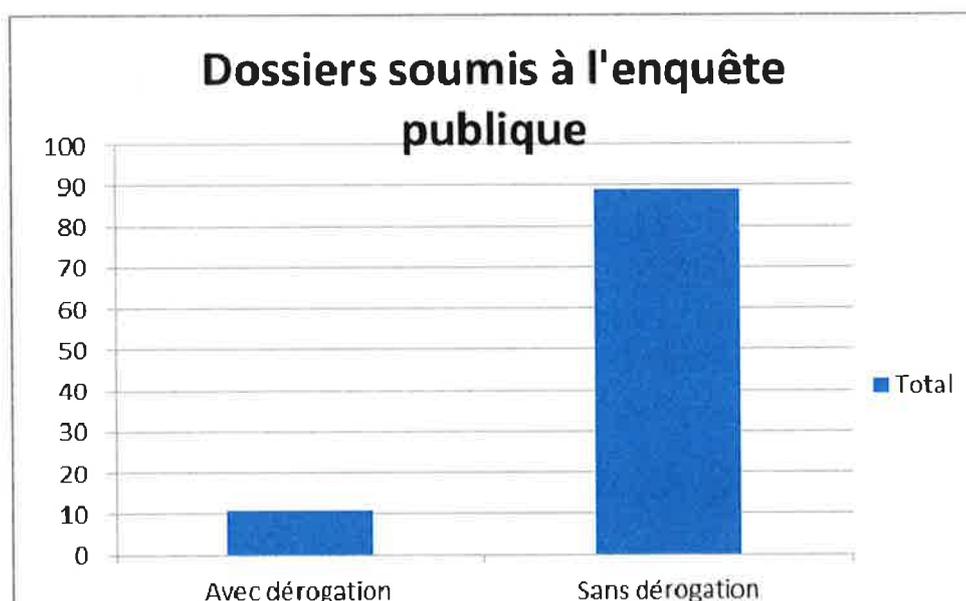
Déchèterie

La collecte d'habits pour l'ARAVOH (Association auprès des Requérants d'Asile - Vallorbe, Œcuménique et Humanitaire) gérée par Mme et M. Fishman a été supprimée, par manque de respect par rapport aux affaires déposées.

Toutefois, et pour autant que les habits ne soient pas trop abîmés, vous pouvez les amener directement chez Mme et M. Fishman, route du Moulinet, lesquels se chargeront de les conditionner. La benne Texaid est maintenue.

Police des constructions

Pour information, nous vous présentons deux graphiques représentant la proportion des dossiers soumis à l'enquête publique à Vufflens-la-Ville depuis 2012. 100 dossiers ont été soumis par notre Commune à l'enquête publique dont 89 sans dérogation au Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA).



La plupart des dérogations l'ont été pour des transformations de bâtiments et non pour des constructions nouvelles.

Par comparaison, selon la Centrale des autorisations en matière de construction, pour les années 2014 à 2018 il y a entre 67% et 69% des avis d'enquêtes publiés dans la Feuille des avis officiels qui ne contenaient pas de demande de dérogation. Ces demandes de dérogation concernent aussi bien la réglementation communale que la réglementation cantonale.

Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Nous avons eu une fuite conséquente sur la conduite de la Grand-Rue, devant l'ancienne Auberge de la Venoge. La réparation a heureusement pu être effectuée rapidement.

Domaine de la sécurité

Qu'on se le dise, la Municipalité reçoit régulièrement des dénonciations de PPE dont les places de stationnement ont été mises à ban. Lors d'un stationnement illicite sur une place visiteurs, la Municipalité est contrainte d'appliquer les amendes et les frais prévus à cet effet.

Mobilité

La Municipalité a consulté le projet d'horaire 2020, valable dès le 15 décembre 2019. La desserte ferroviaire demeure la même qu'en 2019. Pour Lausanne, en plus des trains des 41 et 50 de chaque heure, nous aurons toujours trois trains à la demi-heure, partant le matin à 6.18, 7.18 et 8.18. En sens inverse nous avons deux trains par heure aux 6 et 13 ainsi que deux trains supplémentaires à la demi-heure, lesquels arrivent à 16.44 et 17.44. Dans les deux sens, en allant tourner à Cossonay-Penthalaz, nous bénéficions d'une correspondance supplémentaire toutes les heures mais il faut que les trains soient à l'heure et il en coûte une zone tarifaire supplémentaire.

Pour ce qui est des bus, 3 bus arrivent à la gare en provenance de Mex-Village le matin, donnant correspondance avec les trains de 6.41, 7.41 et 8.41. 3 bus quittent la gare pour Mex-Village à 6.18, 7.18 et 8.18.

Le soir 4 bus sont prévus dans chaque sens de 16 à 19 heures soit le statu quo par rapport à l'horaire actuel. Dans le projet d'horaire, la ligne CarPostal 91, Mex-Village - Mex-Les Esserts - Villars-Ste-Croix - Bussigny est abandonnée. Dès le 15 décembre les bus qui desservent la gare de Vufflens-la-Ville et le village accompliront des aller-retour Mex-Village - Bussigny, desservant toujours la zone industrielle avec arrêt devant la centrale de distribution COOP.

Eric Maeder, Municipal

Jubilé

Le 7 juin, une délégation municipale s'est rendue au domicile de Mme et M. Anne-Marie et Gérard Galissard de Marignac, lesquels ont fêté leurs noces d'or.

Comme le veut la tradition, ils ont reçu un cadeau et les meilleurs vœux des autorités.

Construction de l'Auberge communale Le Marteley

Les travaux du bâtiment polyvalent avancent bien : les plafonds bois sont terminés, la pose du carrelage est pratiquement finie, la ventilation de la cuisine est installée, la cuisine professionnelle et le bar du restaurant sont en cours de montage, les cuisinettes du club-house et de notre cantine Pic & Croc sont installées. Les terrains ont été réensemencés début juin.

Les futurs gérants de l'Auberge communale Le Marteley recevront les clés début août.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre note de l'inauguration officielle du bâtiment polyvalent, le samedi 21 septembre 2019.

Routes

Des escaliers métalliques provisoires ont été posés, à la charge du Canton, pour accéder dans la zone industrielle de la Plaine en toute sécurité .

D'autre part, vous avez tous reçu un tout-ménage de la DGMR vous informant des travaux qui vont être effectués sur la RC 177 et RC 175 en juin, juillet et août.

A cette occasion, nous allons profiter des travaux que le Canton va entreprendre pour améliorer le réseau communal. Nous bénéficions d'un prix très concurrentiel, puisque l'offre reprend les prix de la RC 177.

Les travaux, actuellement en cours vers la gare, vont nous permettre de réparer et modifier le trottoir. Les bordures en béton qui sont cassées vont être changées. L'accès routier en direction de Gollion va être élargi d'un mètre.

Sur la RC 175, nous allons profiter de rénover 30m de bitume depuis le panneau d'entrée du village jusqu'au carrefour de Marteley et route de Bovon. Ce tronçon ne va pas être pris en charge financièrement par la DGMR. Le coût communal va se monter à env. CHF 35'000.-, lequel sera pris sur le budget.

Pour terminer, lorsque les travaux seront achevés sur la RC 175, le Canton la remettra à la Commune.

Une filiale en partenariat dans le bâtiment polyvalent Le Marteley remplacera le service à domicile à Vufflens-la-Ville

Dès le lundi 2 septembre 2019, les habitantes et habitants de Vufflens-la-Ville pourront effectuer leurs transactions postales auprès de la future filiale en partenariat implantée dans la boulangerie Le Marteley. Elle remplacera le service à domicile, une solution que la Poste avait considérée il y a cinq ans.

Depuis le 3 janvier 2014 la Poste propose à Vufflens-la-Ville ses prestations postales sous la forme d'un service à domicile. Avec la construction du nouveau bâtiment communal dans lequel s'installera entre autres la boulangerie Le Marteley, la Poste a réévalué la situation et une nouvelle solution a été trouvée. En effet, dès le lundi 2 septembre il sera possible de régler ses affaires postales dans cette future filiale en partenariat. Cette nouvelle activité remplace le service à domicile. Bien entendu, les autorités de la commune de Vufflens-la-Ville ont été associées au dialogue afin de mettre en place cette nouvelle solution soutenue par toutes les parties.

Les services postaux dans une filiale en partenariat

Avec la mise en place d'une filiale en partenariat les clientes et clients de la Poste pourront désormais effectuer le dépôt et le retrait de lettres et de colis ainsi que l'achat de timbres-poste. Ils pourront également effectuer des paiements sans espèces avec la PostFinance Card et toutes les cartes de débit courantes, de même que des retraits d'espèces avec la PostFinance Card. De plus, cette solution présente d'autres avantages comme la possibilité de combiner des transactions postales avec des achats chez le partenaire. Evidemment, avec cette nouvelle solution les paiements en espèces à domicile subsistent.

Des horaires d'ouverture élargis

Les habitantes et habitants de Vufflens-la-Ville pourront ainsi effectuer leurs transactions postales dans ce commerce situé près de chez eux, tout en bénéficiant d'horaires d'ouverture élargis même le weekend dès le 2 septembre 2019. En effet, la «Boulangerie Le Marteley», sise à la route de Marteley 6 est ouverte du lundi au mardi de 8h00 à 15h00, de 08h00 à 19h00 du mercredi au samedi et le dimanche de 8 heures à 12h00. En août, un tout-ménage sera distribué à la population concernée qui l'informera notamment sur les prestations disponibles. Jusqu'à l'ouverture de la filiale en partenariat, le service à domicile sera maintenu.



Info Délits +

Division prévention criminalité

Police
cantonale vaudoise
Canton de Vaud
Juin 2019

Démarchage et travaux par des entreprises itinérantes Attention aux arnaques !

Les beaux jours ne vont pas tarder à arriver ! Il est temps de redonner un caractère estival à votre demeure et de gommer les traces laissées par la mauvaise saison.

Ces « entrepreneurs » indépendants, pour la plupart stationnés en France voisine, font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien à des prix défiant toutes concurrences, tels que le nettoyage et peinture des volets, des façades, de la toiture, des dalles de jardin, des terrasses ainsi que des traitements anti-mousse ou de goudronnage. Ces personnes se déplacent régulièrement avec des véhicules (voitures ou utilitaires), immatriculés en France, en Grande-Bretagne ou en Suisse (exemple : en 2018 avec une Renault Kangoo bleue à plaques fribourgeoises et en 2019 avec une Citroën Berlingo à plaques vaudoises). Quelquefois, ils se font pressants, voire menaçants, surtout à l'endroit des personnes âgées. De plus, le travail exécuté n'est souvent pas conforme (mauvaise facture, produit nocif pour l'environnement et pouvant provoquer des dégâts ou de qualité médiocre). Lors du paiement, les prix sont finalement surfaits (sans devis) et le montant est à régler immédiatement et de surcroît sans facture.

1/ Conseil :

- Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bienfacture des travaux ne correspondra pas à vos attentes.

2/ Rappel des bons comportements à adopter :

- Ne laissez pas ces démarcheurs s'introduire chez vous.
- Soyez très critiques. Demandez le détail des produits utilisés et un devis avant de traiter avec ces personnes.
- Ne versez jamais d'acompte, même pour un montant infime.
- Relevez un maximum de détails, dont l'immatriculation du véhicule utilisé et renseignez rapidement la police via le 117.
- Parlez-en autour de vous, surtout aux aînés qui sont les principales victimes.

Pour obtenir plus d'informations, des conseils ou de l'aide, contactez le poste de gendarmerie de votre région ou le gérant de sécurité de votre région :

Région Est vaudois	Adj Christian Borloz	079 446 65 02
Région Cossonay	Adj Christian Lambiel	079 941 05 46
Région Ouest et Morges	Sgtm Yvan Ruchet	079 597 81 42
Région Nord vaudois et Vallée de Joux	Adj Gilles Perruchoud	078 615 00 20
Région Centre et Gros de Vaud	lpa Christian Bourquenoud	079 808 50 86



LE POSTE MOBILE

LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.)

URGENCE

117

VUFFLENS-LA-VILLE

POSTE GENDARMERIE

ECHALLENS

021 557 98 21

mardi 23 juillet 2019

Le matin

Centre du village (administration communale)

POSTE MOBILE

079 220 24 72

079 808 50 18



VUFFLENS-LA-GYM

FÊTE SES 100 ANS

www.vufflens-la-gym.ch



JOURNÉE DU 100ÈME

7 SEPTEMBRE

COURSE | JOUTES | SOUPER

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- | | |
|-------|---|
| 9h15 | Course adultes – 8 km |
| 10h30 | Course jeunes (dès 13 ans)
et adultes – 3,6 km |
| 11h00 | Course enfants
(2007-2012) – 1.8 km |
| 11h30 | Course enfants
(2013-2014) – 1.15 km |
| 12h00 | Pause de midi
(foodtruck et grillades) |
| 12h15 | Résultats |
| 13h30 | Début des joutes sportives |
| 17h00 | Fin des joutes sportives
et résultats |
| 19h00 | Apéritif |
| 20h00 | Début du souper |

Caveau des anciens - du jeudi au samedi dès 16h
Possibilité de se restaurer - **Ambiance garantie!**

PARTICIPER

COURSES

Inscriptions en ligne
ou sur place
Gratuites

BÉNÉVOLES

Nous recherchons
encore des
bénévoles...

JOUTES SPORTIVES

Inscriptions sur place
Équipes de 4 à 5 pers
Gratuites

ARCHIVES

... ainsi que des **archives**
sur la gym (photos, objets,
textes. etc.)

SOUPER

Sur inscriptions – **nb. de places limitées**
Adultes et jeunes (dès 13 ans) CHF 25.-
Enfants CHF 12.-

SOUVENIR DE LA FÊTE



Coupe saucisson à CHF 35.-
(sur réservation)
Avec gravure:



Inscriptions et réservations:

100ans.vufflenslagym@gmail.com

www.vufflens-la-gym.ch/100-ans

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.



EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

RAPPEL TOUTE L'ANNEE

Emondage des haies

- à la limite de propriété
- à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et 2m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur.
- au bord des trottoirs : à 2,50m de hauteur et à la limite de propriété.

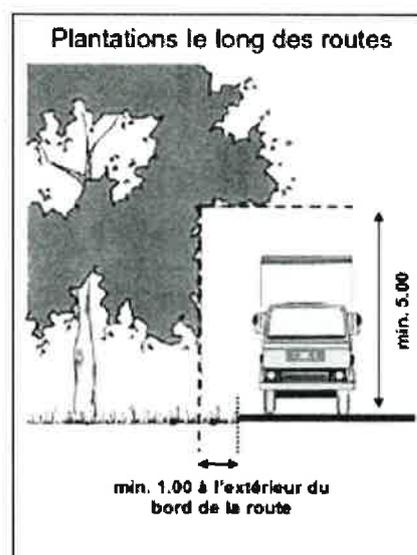
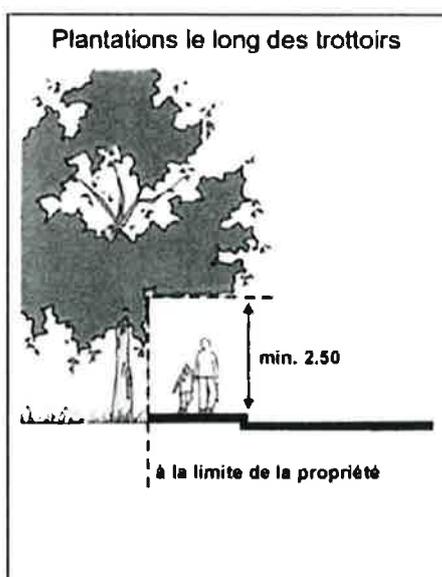


L'éclairage public doit être dégagé de toutes branches.

Parcelles incultes

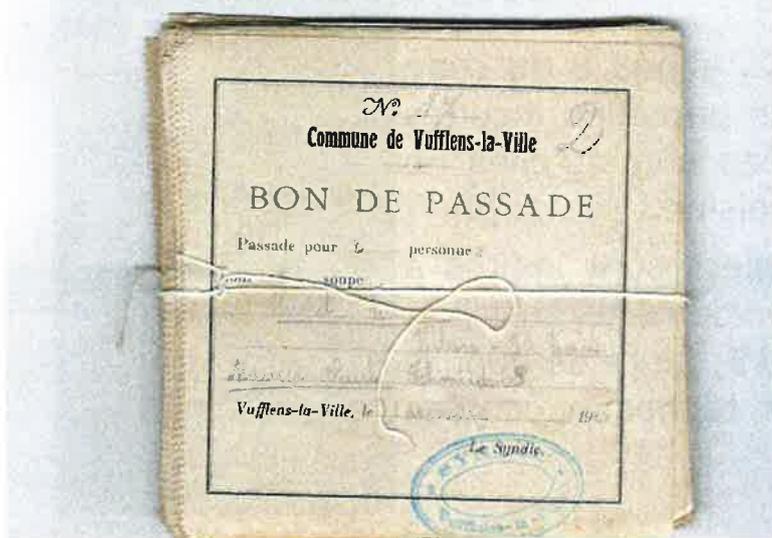
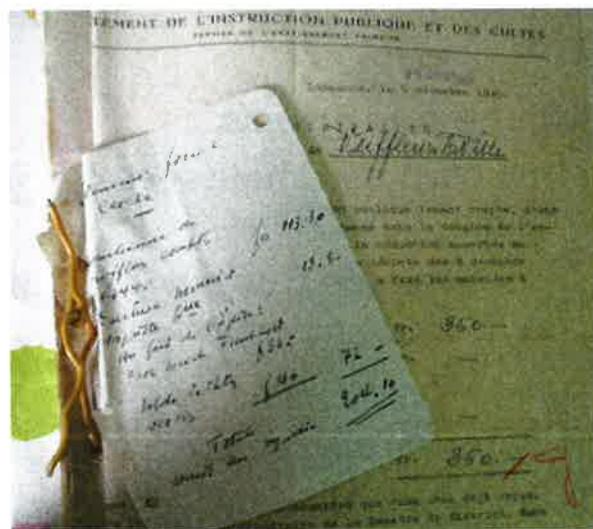
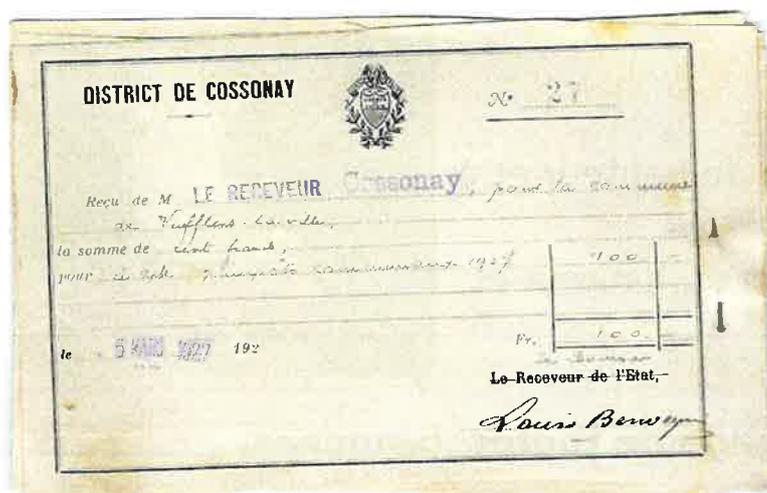
Suivant les art. 123 à 128 et 142, alinéa 8 du code rural et foncier du 8.12.1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées afin qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ces travaux le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 juillet 2019**, faute de quoi ils pourraient être dénoncés et ces tâches exécutées d'office à leurs frais.





Au début du XXe siècle, fils électriques, aiguilles, ficelles, étaient les moyens utilisés pour archiver les documents.



Régulièrement des documents extraits de nos archives par Mme Edith Gruaz, responsable, vous sont présentés ici.

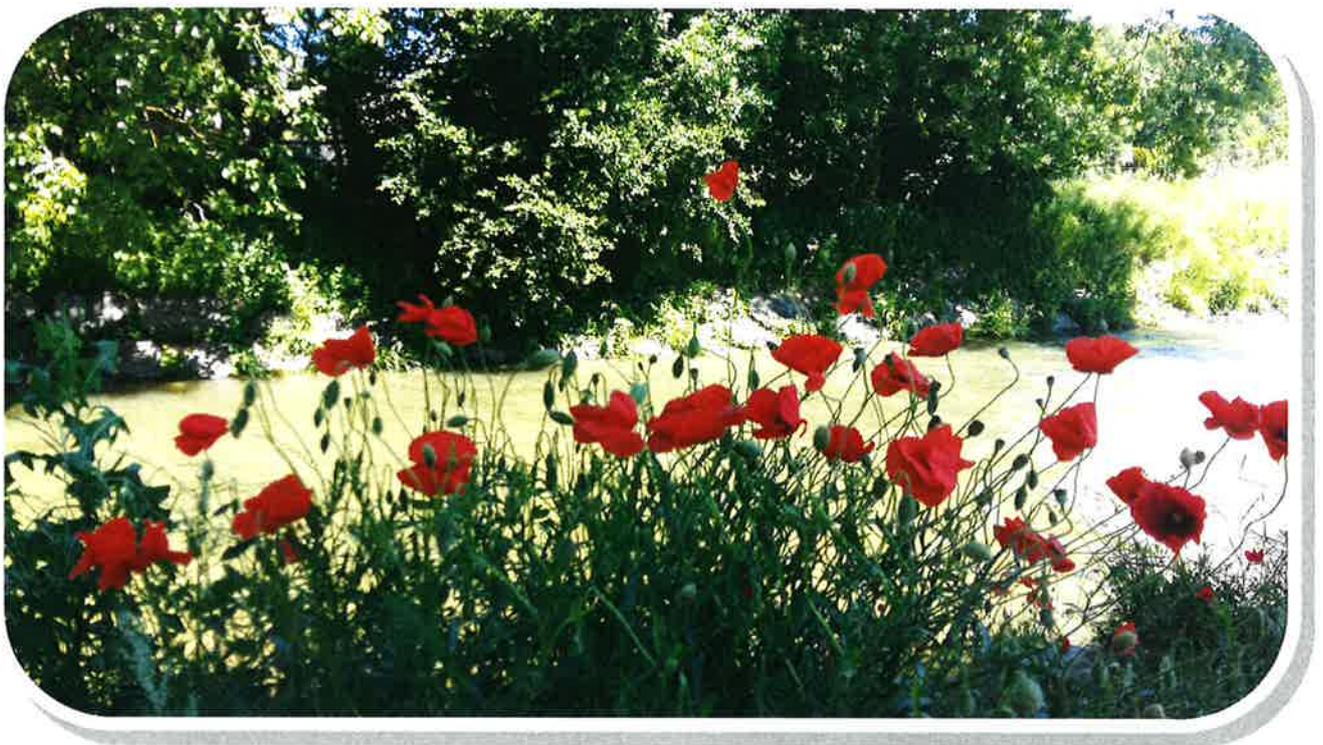
Le bureau communal sera fermé du 29 juillet au 2 août 2019

En cas de nécessité absolue, vous pouvez contacter :

Mme Rossel, Syndique : 021 701 02 27

M. Maeder, Municipal : 021 701 35 80

M. Gruaz, Municipal : 021 701 35 33



**La Municipalité et le personnel communal
vous souhaitent un bel été !**

Nos vives félicitations à l'occasion des noces d'or



Anne-Marie et Gérard Galissard de Marignac



A votre disposition
au Bureau communal

Quelques nouveautés dans votre bibliothèque



Où est l'étoile de mer ?



DUVAL, E.

Album 3 ans et plus

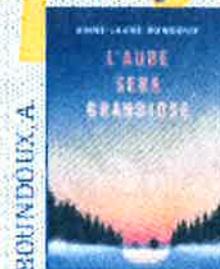
La fête des vignerons



BERTSCHY, C.

Bande dessinée

L'aube sera grandiose



ROUNDoux, A.

Roman pour les Ado

Massages



PAVY, P.

Pour les plaisir des enfants

Vendages insolites en Lavaux



POMPEI, Ch.

Les enquêtes de Maëlys

A star is born [Film]



COOPER, B.

DVD

La sorcière, roman



LACKBERG, C.

Livre en gros caractères

Lili veut jouer au foot



SAINT-MARS, D.

Collection Max et Lili

La vie secrète des écrivains



MUSSO, G.

Roman pour les adultes



Visitez notre page Facebook: Bibliothèque communale de Vufflens-la-Ville

Avec la belle saison et les vacances...

La bibliothèque vous prête un grand nombre des livres que vous pouvez garder à la rentrée scolaire.
Horaire pendant les vacances : les jeudis 17h-18h30



Le **samedi 7 septembre 2019**, la société de gymnastique de Vufflens-la-Ville célèbre ses 100 ans d'existence !

Au programme : des courses, des joutes, des représentations sportives, de la musique live, etc !

Pour que cela puisse se réaliser, **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!** On recherche donc une soixantaine de bénévoles pour : gérer la circulation pendant la course, service au bar, surveiller un poste de joute mais également pour la mise en place le vendredi 6 septembre ainsi que la remise en état le dimanche 8 septembre !

Si vous souhaitez participer à la fête et la vivre de l'intérieur, alors n'hésitez plus : **INSCRIVEZ VOUS** pour un ou plusieurs postes (même pour une heure ou deux !) :

- Via le site internet :
<https://www.vufflens-la-gym.ch/benevoles>
- Via l'adresse mail : benevoles.vufflenslagym@gmail.com

Bonne ambiance et souvenirs mémorables assurés !!
(On ne fête pas tous les jours ses 100ans !!)

Le comité d'organisation du 100^{ème} vous remercie pour votre engagement !



www.stv-fsg.ch

FSG VUFFLENS-LA-VILLE

Horaires des leçons de gym

Année scolaire 2019-2020

Nos cours reprennent la semaine du 02.09.2019

Gymnastique Parents-enfants : dès 2 ans 1/2	Le mardi de 16h15 à 17h15
Gymnastique Infantile: Pour les enfants de 1P et 2P	Le mardi de 17h15 à 18h15
Athlétisme : Pour les enfants dès la 4P	Le mardi de 18h15 à 19h45
Gymnastique aux agrès 1 : Pour les enfants de 3P à 7P	Le mercredi de 17h00 à 18h30
Gymnastique aux agrès 2 : Pour les enfants dès la 8P	Le mercredi de 18h30 à 20h00
Jeunes Gymnastes mixtes : Pour les enfants de 3P à 6P	Le jeudi de 17h30 à 18h45
Multi Sports mixtes : Pour les enfants dès la 7P	Le jeudi de 18h45 à 20h00
Interval training mixte : Cours cardio musculaire De 14 à 99 ans	Le mardi de 20h00 à 21h00

Présidente : S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière : N. Jaquier 079/604.97.11

www.vufflens-la-gym.ch (les demandes d'admissions sont à remplir directement sur notre site)

Pour nous contacter par mail : fsg.vufflens@bluewin.ch

Gym Féminine

Le jeudi de 20 à 21h00

Renseignements D. Duperrut 079/301.54.32

Gym Hommes

Le lundi de 19h30 à 21h00

Renseignements R. Weissbrodt 021/701.43.41

Gym Aînés

Le mardi de 15h15 à 16h15

Renseignements Doris Dubois 021/701.12.22



Cette année, le marché propose des places aux habitants de Vufflens pour des stands **vide-greniers / vide-dressing**.

Le prix de la place est de 20.- et le délai d'inscription est fixé à fin juillet.
Si vous êtes intéressés à faire de la place chez vous et revaloriser vos objets et habits, n'hésitez pas à vous inscrire via le lien suivant :
www.vufflens-la-ville.ch/activites/manifestations/marche.html



OBJETS TROUVES

Une grande quantité d'objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal (gourdes, plaques à gâteau, baskets, habits, etc.).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au vendredi 26 juillet prochain.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats (habits, chaussures, etc.). Nous vous remercions de votre diligence.



Soirée « théâtre »
à la Grande Salle
le samedi 9 novembre 2019

Projet de construction d'une tour à hirondelles



Ces constructions apparaissent de plus en plus dans les villages et même dans les villes (Orbe, Yverdon) ou site universitaire (EPFL⁽¹⁾).

La mise en œuvre de la construction de la RC 177 pourrait offrir des terrains favorables à la réalisation de la construction d'une tour à hirondelles aux abords de notre village.

L'hirondelle, tout comme le martinet, des espèces utiles et véritables insecticides naturels, proches de nous à l'arrivée du printemps, sont malheureusement victimes des rénovations et du manque de nourriture. Ils font donc partie des oiseaux prioritaires de la Liste Rouge qui ont besoin d'être aidés.

J'aime la nature et je veux contribuer à la protéger. Le brevet d'ornithologie auquel je participe en ce moment inclut un projet personnel de protection des oiseaux. L'idée de la construction d'une tour à hirondelles m'est venue comme une évidence pour aider à la préservation de cette espèce en danger.

Pour la réalisation de ce projet que je tiens à concrétiser, j'ai absolument besoin de l'aide et de l'approche des habitants de Vufflens-la-Ville, de la Municipalité, des écoles, des entreprises environnantes pour différentes actions précisées (BIOV) dès le mois de septembre 2019.

A l'heure actuelle 60 % des espèces animales sauvages ont disparu de notre terre en quelques dizaines d'années. La Suisse, hélas, suit le même chemin dans ce triste déclin.

Sur environ 200 espèces d'oiseaux nichant régulièrement chez nous, près de 40 % des oiseaux des champs ont disparu en Suisse.

La liste rouge suisse des oiseaux nicheurs, établie selon les directives UICN (Union Internationale de la Conservation de la Nature⁽²⁾) permet une évaluation périodique de la situation pour la protection de la nature sur le plan national et international. Elle constitue les signaux d'alarme de l'état de la nature, le suivi de la biodiversité et la nécessité d'agir.

Parmi les 118 espèces de la Liste Rouge, **50 espèces, dont les hirondelles, sont dépendantes de mesures spéciales de conservation**⁽²⁾ tout comme le milieu dans lequel elles évoluent.

Pour la réalisation de la tour à hirondelles, mais aussi pour mieux faire connaître ces 50 espèces à préserver en priorité ainsi que leurs milieux, j'ai choisi de venir à votre rencontre au fil des prochaines parutions du BIOV.

J'ai besoin de vous !

Nous sommes tous concernés, et chaque action, petite ou grande, compte pour apporter une contribution à préserver une nature qui fait face à de grands défis.

D'avance je remercie La Municipalité que j'ai déjà approchée et qui a accepté de m'accorder son soutien. Celui-ci me sera très précieux. Les actions qui découleraient de ce projet pourraient valoriser, selon elle, notre charmant et verdoyant village.

«Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais» (Cicéron)

Marceline Touati
Grands-Champs 21
Vufflens-La-Ville
021 701 59 65
079 390 53 69
marceline.touati@bluewin.ch

(1) <https://epfl-innovationpark.ch/les-hirondelles-linnovation-park/>

(2) Liste rouge des oiseaux nicheurs, Office fédéral de l'environnement OFEV



L'ORCHESTRE DES ACCORDEONISTES DE LAUSANNE - 100 ANS EN 2019

1919 - 2019 : l'OAL, le vénérable Orchestre des Accordeonistes de Lausanne, signe 100 ans d'existence ! De tout temps, l'homme s'est évadé en musique pour soulager la dureté du quotidien. Il y a dix décennies, on y aspirait d'autant plus, pansant les plaies d'un monde anéanti, assoiffé de paix et de rêves porteurs d'espoir. Dans ce contexte à la fois meurtri et résigné, une poignée de Lausannois n'a pas hésité à remonter les bretelles et planter les toutes premières graines d'un jardin imaginaire, sans savoir qu'il allait éclore en ensemble puissant. L'OAL venait de naître...

Véritable passerelle entre acteurs-musiciens et auditeurs-mélomanes, l'OAL, au chant de ses accordéons, a ensuite su faire tourner la roue, année après année, mode après mode, génération après génération. Non sans coups de mous et de remous, non sans plis et replis, des virages négociés parfois de justesse pour évoluer dans la continuité et assurer sa pérennité. A géométrie plus que variable, il s'est soumis aux changements de look d'abord, de styles ensuite, de formes aussi, pour coller à l'air du temps et s'ancrer dans une mémoire collective : la quête d'authenticité, le goût pour la rigueur des musiques qui perdurent, l'ouverture d'esprit à l'égard de partitions et de créations nouvelles, la convivialité des moments partagés... Tant et plus de voyages fictifs répétés qui l'ont mené aux quatre coins de la planète, entraînant sur son sillage son cher et fidèle public, hier comme aujourd'hui, au son de ses messages universels.

Cent ans de modernité, ça mérite bien une cerise spéciale sur le gâteau pour marquer un anniversaire qui scelle un siècle de fidélité et d'amitié partagées ! L'heure est à la fête, histoire de remonter le temps et les bretelles sur des airs multiples, pluriels où les harmonies unissent et rassemblent. Trois chiffres (100) et deux dates phares (7 et 8 septembre) ne sont pas de trop pour esquisser un paysage sonore inédit à la gloire de l'accordéon et oser projeter l'OAL vers de nouveaux horizons !

UNE GRANDE FÊTE DE LA MUSIQUE TOUT AUTOUR DE L'ACCORDÉON !

Pour la réussite de cette grande manifestation populaire, plus de 30 ensembles ou groupes en provenance de toute la Suisse et de l'étranger se sont inscrits au programme. Ils tisseront avec nous et avec vous cette merveilleuse chaîne musicale durant 24 heures en se produisant non-stop sur l'une des trois scènes du Casino de Montbenon à Lausanne !

PARTAGEZ ET SOUTENEZ LES 24 HEURES DE L'ACCORDEON AU CASINO DE MONTBENON À LAUSANNE LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2019

→ Plus d'infos sur son site ou par Email à : info@accordeonistes-lausanne.ch ou par poste à : Corinne BERNARD – Ch. Du Viaduc 2 – 1009 PULLY





www.vufflens-la-ville.ch

Jun 2019

No 3

**La Fête Nationale
se déroulera à la Grande Salle
de Vufflens-la-Ville
le jeudi 1er août 2019**



Rejoignez-nous

Au menu : Rôti de porc, gratin de pommes de terre et salade offerts par la Commune en étroite collaboration avec la Jeunesse de Vufflens.

Programme « Fête nationale »

- 19h30 : Apéritif de bienvenue offert par la Commune
Aubade présentée par l'Harmonie du Pontet
- 20h15 : Repas offert aux habitants de la Commune sur inscription
(les boissons sont payantes)
Allocutions
- 21h30 : Formation du cortège aux lampions et flambeaux
- 21h45 : Feu traditionnel et retour à la Grande Salle
pour les personnes désirant prolonger la soirée



Coupon-réponse à retourner au Bureau communal sis à la rue de la Poste 10 ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch d'ici au **vendredi 19 juillet au plus tard** – merci d'avance !

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes

- **de Vufflens** : Adultes : Enfants :

- **hors Vufflens** (10.- par pers.) : Adultes : Enfants :